

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE

NATURELLE

DE LA MOSELLE

FONDÉE EN 1835

SIÈGE : COMPLEXE MUNICIPAL DU SABLON
48, RUE SAINT BERNARD 57000 METZ
CCP 1.045.03A STRASBOURG



BULLETIN DE LIAISON

n° 669 avril 2019

Réunion mensuelle :

jeudi 18 avril 2019

Ordre du jour : réunion mensuelle avec une conférence : « Exploration naturaliste dans les Pyrénées atlantiques en juillet 2015 ; vallées d'Aspe et d'Ossau & secteur d'Iraty » par Nicolas Pax et Hervé Brulé. Il s'agira surtout de flore, mais aussi un peu de zoologie. La soirée débutera à 20h30, mais la bibliothèque sera ouverte à partir de 19h30.

Autres activités futures :

- * Samedi 27 avril 2019 : sortie « Flore vernale tardive en forêt de Puvénelle » (Petite Suisse Lorraine, au sud de Jezainville). Rendez-vous à 14h sur le parking situé près du rond point en face de l'usine de Blénod-lès-Pont-à-Mousson (au sud-ouest de PAM, au bord de la route allant vers Nancy). Détails : téléphoner au président 06.23.03.58.40.
- * Jeudi 16 mai 2019 : soirée mensuelle avec une conférence : « Aspects naturalistes de la prospection archéologique pédestre », par Christian Pautrot. Il sera question des anomalies pouvant signer la présence cachée d'installations anciennes : couleurs de sol anormales, roches incongrues, reliefs bizarres, plantes inhabituelles pour ce terrain.
- * Jeudi 30 mai 2019 : Grande sortie annuelle de la société dans la région de Damvillers (au nord-est de Verdun) à dominante botanique et géologique. Rendez-vous à 08h00 sur le parking de la patinoire de Metz ou à 09h30 devant l'église de Romagne-sous-les-côtes (55150). Repas tiré du sac.

Annonces :

Les séances ont lieu au siège de la société, 38/48 rue St Bernard, Metz-Sablons, tous les troisièmes jeudis du mois (sauf en juillet et août). Elles sont ouvertes au public.

Site de la société : <http://shnm.free.fr>

Courriel : shnm@free.fr et herve.brule@laposte.net

&&&&&

Compte-rendu de la séance du Jeudi 21 février 2019, par Bernard Feuga, relecture par Michel Renner

Membres présents : Mme et MM., He. BRULÉ, Hu. BRULÉ, C. CUNIN, J.-C. CHRETIEN, An. FEUGA, B. FEUGA, H. GROJEAN-RENNER, V. GUEYDAN, T. HIRTZMANN, B. HAMON, J.-P. JOLAS, C. KELLER-DIDIER, M. LEJARLE, J. MEGUIN, J.-L. OSWALD, Ch. PAUTROT, N. PAX, J.-Y. PICARD, M. RENNER, Y. ROBOT.

Membres excusés : Mme et MM., Au. FEUGA, Y. GERARD, C. PRAUD, G. ROLLET, G. TRICHIES.

Invités : Mmes et MM., G. AMBROSETTI, C. CUNY, S. CUNY, D. FEUGA, B. LOUYOT, C. LOUYOT.

-°-°-°-°-

Reuves reçues

- Revue d’Ethnopharmacologie, octobre 2018, n° 60.
- Bulletin de l’Association Philomathique d’Alsace et de Lorraine, 2016-2017, Tome 47 : Quatre siècles de jardin botanique à Strasbourg (2 articles), Punaises et cicadelles du jardin botanique de Strasbourg, carte géologique de Haguenau, etc.
- Bulletin de la Société Linnéenne de Bordeaux, 2018, Tome 153, n° 46, fasc. 2-4. Surtout entomologie ; découverte d’une mygale dans les landes ; Orchidées ; Opilions.
- Mémoires de l’Académie Stanislas (2013-2014), 8^e série, Tome XXVIII, imprimé en 2017.
- Bulletin de l’Académie lorraine des Sciences (2018), Bull. n° 57 (don de CKD et JPJ).
- Rhin-Meuse Infos, janvier 2019, n°118.

Petites annonces

Le président H. Brulé transmet tout d’abord à l’assemblée les excuses de Claude Praud, Gérard Trichies et Geneviève Rollet qui ne peuvent assister à la réunion.

Puis il évoque la question des animaux empaillés dont un groupe de scouts de la région d’Épinal souhaite se séparer, éventuellement au profit de la SHNM. Cet ensemble comporte une pièce de choix : un ours noir américain. Du débat qui a lieu sur l’opportunité que la SHNM recueille ces animaux, il ressort unanimement qu’ils seraient beaucoup mieux à leur place dans un musée. Le musée de Metz ne manifestant aucun intérêt pour les sciences naturelles, J.-P. Jolas se propose de contacter à ce sujet Pierre-Antoine Gérard, du musée-aquarium de Nancy.

H. Brulé communique ensuite à l’assemblée les informations suivantes :

- le bulletin n° 54 sera livré demain (le vendredi 22 février).
- une marche pour la biodiversité aura lieu à Metz le 9 mars à partir de 14 h, au départ de la place de la Comédie.
- le programme des sorties de la Société de Sciences Naturelles et d’Archéologie de la Haute-Marne (cette société organise essentiellement des sorties, et non pas des réunions).
- la SHNM a reçu un courrier du Conseil départemental de la Moselle qui dit examiner sa demande de subvention pour l’édition du bulletin n° 54.
- une réunion de bureau sera organisée prochainement, pour parler notamment du programme des sorties. À ce sujet, N. Pax propose une sortie « flore vernale » un dimanche d’avril en forêt de Gorze. Quant à la sortie annuelle, C. Pautrot propose les Vosges du Nord. [NDLR : ce programme ne sera finalement pas retenu mais reste en réserve].

M. Renner fait savoir qu'il a participé le 20 février à une réunion à Ancy à propos du risque de détérioration d'un site à amphibiens, du fait d'un projet de la commune d'en faire un étang. Ce risque semble toutefois écarté, l'ONF ayant acquis tous les terrains concernés. Non loin de là se trouve une grande allée de marronniers, tout à fait remarquable. Ce secteur pourrait faire l'objet d'une sortie de la SHNM.

H. Brulé donne ensuite la parole à Michel Renner pour son exposé :

« Observations naturalistes sur le Chemin de Saint-Jacques de Compostelle, de Cahors à Moissac (du 4 au 8 juin 2018) ».

La marche en question, qui comptait sept pèlerins, parmi lesquels M. Renner et son épouse, était organisée par Anne Armand en hommage à une amie décédée.

M. R. présente tout d'abord le chemin de Saint-Jacques de Compostelle, ville qui abrite le tombeau de l'apôtre Saint Jacques. Ce pèlerinage a été instauré au début du 9^{ème} siècle, au moment de la découverte des reliques de Saint Jacques de Zébédée. Le pape Alexandre VI fit de Saint-Jacques le lieu d'un des trois grands pèlerinages de la Chrétienté. En 1987, le Conseil de l'Europe fit du chemin de Saint-Jacques son premier itinéraire culturel. Ce chemin est parcouru chaque année par 200 000 pèlerins. On peut l'emprunter de partout, les points de départ les plus importants en France étant Vézelay et Le Puy. Mais les Français ne représentent que 2 à 3 % des pèlerins, les plus nombreux parmi ceux-ci étant les Espagnols (44 %).

Une grande partie du chemin emprunte des GR (sentiers de grande randonnée). C'est le cas de la portion entre Cahors, dans le Lot, et Moissac, dans le Tarn-et-Garonne. L'itinéraire se situe dans la partie sud du Quercy, le Quercy Blanc, plateau aride constitué pour l'essentiel de calcaires tertiaires. C'est dans cette région que se situe le vignoble des vins du Quercy. La marche, d'une longueur totale d'environ 80 km, a été réalisée en cinq étapes de 15 à 18 km. M. R. en a profité pour se livrer à des observations au jour le jour, dont il se propose de rendre compte dans l'ordre chronologique, en s'appuyant sur de très nombreuses photos (parfois issues d'internet) et en faisant entendre à l'assistance des enregistrements de chants d'oiseaux ou de batraciens (idem). Il précise qu'avant le départ de cette marche, la région a reçu de très fortes pluies, provoquant localement des inondations.

Première étape : de Cahors à la ferme de Trigodina

Départ du pont Valentré, édifice emblématique de Cahors. Tout de suite, le groupe grimpe sur le relief rocheux qui surmonte le Lot. On y trouve le Liseron de Biscaye (*Convolvulus cantabrica*), dont N. Pax précise qu'on ne le trouve pas au nord de la Saône et Loire, le Stipa penné ou Plumet (*Stipa eriocalis* ; il s'agit d'une sous-espèce du groupe *Stipa pennata*, qui comporte 3 ou 4 sous-espèces qui se ressemblent mais sont très localisées géographiquement).

On emprunte ensuite un chemin rocailleux sur le plateau calcaire, qui constitue un milieu très intéressant. Les espèces observées sont les suivantes : Nerprun alaterne (*Rhamnus alaternus*), Catananche bleue (*Catananche caerulea*), Héliantheme des Apennins (*Helianthemum apenninum*), dont N. Pax précise qu'on le trouve jusqu'en Haute-Marne, Psoralée à odeur de bitume (*Bituminaria bituminosa*), Coronille glauque (*Coronilla glauca*), Tanaisie en corymbe (*Tanacetum corymbosum*), espèce qui existait en Lorraine il y a un siècle mais qui en a disparu (elle existe toujours en Alsace), Érable de Montpellier (*Acer monspessulanum*), Orpin de Nice (*Sedum sediforme*), Sumac des corroyeurs (*Rhus coriaria*), Coronille naine (*Coronilla minima*) qui est une espèce protégée en Lorraine, Dorycnie à cinq folioles (*Dorycnium pentaphyllum*), très mellifère (N. Pax), Chèvrefeuille d'Étrurie (*Lonicera etrusca*), Arbre à perruques (*Cotinus coggygria* = *Rhus cotinus*), Polygale commun (*Polygala*

vulgaris), Lavande commune (*Lavandula angustifolia* = *L. officinalis*), plusieurs espèces de thym, Orpin blanc (*Sedum album*), Céphalantère rouge (*Cephalanthera rubra*), omniprésente ici alors qu'en Lorraine elle n'est pas courante, Orchis pyramidal (*Anacamptis pyramidalis* subsp. *pyramidalis*). Mais il n'y a pas que des plantes : M. R. a aussi entendu dans la matinée le chant d'un Torcol fourmilier (*Jynx torquilla*), oiseau de la famille des pics, et observé un Ascalaphe soufré femelle (*Libelloides coccajus*), insecte carnivore très agile qui attrape des mouches en vol.

La marche se poursuit après passage à côté de calvaires et permet d'observer : Pistachier térébinthe (*Pistacia terebinthus*), Asphodèle-cerise (*Asphodelus cerasiferus* ; observé en capsules), Mélisse sauvage (*Melittis melissophyllum*), des buis ravagés par la pyrale, et un papillon, le Sylvain azuré (*Limenitis reducta*). On arrive au village de Labastide-Marnhac. Dans une mare, on observe la grenouille verte (probablement de Perez – *Pelophylax perezi*) dont M. R. fait entendre le chant. À proximité, la Mélitée des scabieuses (*Melitaea parthenoides*), un autre papillon. La campagne est parsemée de « caselles », cabanes en pierres sèches qui servaient d'abris aux bergers et aux vigneron. Et on arrive à la ferme de Trigodina, gîte réservé aux pèlerins, situé sur la commune de Pern. À la nuit tombée, M. R. va procéder à des écoutes nocturnes, qui lui permettent d'entendre la Rainette méridionale (*Hyla meridionalis*).

Deuxième étape : de la ferme de Trigodina à la Grange de Grizou

Cette étape donne lieu aux observations suivantes : Miroir de Vénus (*Legousia speculum-veneris*), Coquelicot (*Papaver rhoeas*), Ophrys abeille (*Ophrys apifera*) dont un pied à sépales blancs, Sérapias à labelle allongé (*Serapias vomeracea*), Épervière (*Hieracium* sp. - peut-être *pilosella*), Orchis bouc (*Himantoglossum hircinum*), Cardoncelle molle (*Carduncellus mitissimus*), endémique de France. Parmi les observations autres que botaniques, M. R. entend plusieurs fois la Huppe fasciée (*Upupa epops*), sans la voir ; observe un papillon, l'Azuré bleu-céleste ou Bel-Argus (*Lysandra bellargus*), qu'on trouve aussi en Lorraine ; découvre un nid de chenilles Processionnaires du pin (*Thaumetopoea pityocampa* - selon N. Pax, bien qu'il s'agisse d'une espèce méridionale, on la trouve aussi en Alsace) ; et découvre une Amanite solitaire (*Amanita strobiliformis*).

Le groupe passe à côté d'une petite mare temporaire, dans laquelle M. R. ne trouve rien, non plus que dans des murets à proximité du chemin. Il poursuit donc ses observations botaniques : Tamier commun (*Dioscorea communis*), Chlore perfoliée (*Blackstonia perfoliata*), plante bénéficiant d'une protection régionale en Lorraine, Fumana vulgaire (*Fumana procumbens*), dont N. Pax signale qu'il existe encore quelques touffes à Rozérieulles (plante protégée en Lorraine), Orchis moucheron (*Gymnadenia conopsea*), Brunelle laciniée (*Prunella laciniata*), Lin à feuilles de Soude (*Linum suffruticosum*) à la souche ligneuse, Séslerie bleue (*Sesleria caerulea* subsp. *caerulea*), Digitale jaune (*Digitalis lutea*), Buis (*Buxus sempervirens*) attaqué par la Pyrale du buis (*Cydalima perspectalis*), très joli rosier poussant sur un tronc d'arbre abattu (*Rosa sempervirens*, d'après N. Pax). Et il montre la photo d'une crotte de mustélide (une martre ?).

Le groupe arrive au village de Lascabanes dans l'église duquel se trouve une affiche en hommage à Théodore Monod, « marcheur des sables ». Il se met à pleuvoir. Cela ne durera pas. À Lascabanes se trouve aussi la chapelle Saint-Jean le Froid, à proximité de laquelle se trouve du buis non attaqué. Serait-il protégé ? Il y a non loin de là, la fontaine miraculeuse qu'alimente la source de Saint-Jean dont les eaux étaient réputées guérir les rhumatismes. Mais on peut voir aussi, plus loin, du buis qui rejette après avoir été attaqué par la pyrale. La marche se termine avec l'arrivée à la Grange de Grizou. Mais pas les observations : M. R. découvre encore de la Platanthère verte (*Platanthera chlorantha*), de la Cardoncelle de Montpellier (*Carthamus carduncellus* = *Carduncellus monspeliensium*) et du Glaïeul des

moissons (*Gladiolus italicus*). Une tournée autour du gîte avec le chien de celui-ci, Paillette, qui ne le quitte pas, l'amène encore à découvrir Sérapias en langue (*Serapias lingua*), Spirée filipendule (*Filipendula vulgaris*) et Limodore à feuilles avortée (*Limodorum abortivum*), plante qui ne possède pas de chlorophylle, saprophyte grâce à ses mycorhizes. Une écoute nocturne lui donne d'entendre un Petit-duc scops (*Otus scops*) et un crapaud, l'Alyte accoucheur (*Alytes obstetricans*), dont le chant ressemble beaucoup à celui du Petit-duc.

Des trombes d'eau s'abattent sur le gîte pendant la nuit.

Troisième étape : de la Grange de Grizou à Montlauzun

On entend dès le matin un Engoulevent d'Europe (*Caprimulgus europaeus*). Le chemin passe à côté d'abris sous roche dans les terrains calcaires, morphologie attribuée à l'effet du gel. M. R. observe un Sylvain azuré posé sur le chemin et une Pulmonaire (*Pulmonaria affinis* d'après N. Pax). Les observations botaniques se poursuivent : Nerprun alaterne, Pistachier térébinthe, Chêne vert (*Quercus ilex*), des orpins (*Sedum sp.*), Érable de Montpellier, Laurier-cerise (*Prunus laurocerasus*), Corroyère ou Sumac de Montpellier (*Coriaria myrtifolia*). Avant l'arrivée à Montcuq, la petite falaise qui borde le chemin est percée de petites grottes. Montcuq est un beau village, surmonté d'un château. On peut y observer un « travail à bestiaux », dispositif qui permettait d'immobiliser les bovins pendant qu'on les ferrait. Un peu plus loin, le village de Rouillac comporte une halte pour les pèlerins. On peut s'y servir en nourriture et boisson en laissant dans un tronc le montant correspondant à ce qu'on a pris. De tels relais existent tout au long du chemin de Saint-Jacques de Compostelle, sans qu'ils aient à être surveillés : il n'y a pas de voleurs.

Le gîte de Montlauzun est situé dans l'ancien presbytère du village. La promenade-écoute nocturne de M. R. lui permet de voir un chevreuil, deux ou trois chiroptères en chasse (non identifiables), et d'entendre trois à quatre Petits-ducs scops et des Rainettes méridionales.

Quatrième étape : Montlauzun – Durfort-Lacapelette

Avant de quitter le gîte, M. R. observe dans un trou de la maçonnerie une jeune Huppe fasciée. À proximité, une Sittelle torchepot (*Sitta europaea*) se promène sur le mur près d'un autre trou. À côté du gîte, un Mûrier blanc (*Morus alba*) fait admirer ses feuilles aux lobes profonds. Autre végétal observé près du chemin : la Leuzée à cônes (*Leuzea conifera*).

On aperçoit au loin, perché sur une colline, le village de Lauzerte, un des plus beaux villages de France, situé dans le Tarn-et-Garonne. Au passage, des nids d'hirondelles de fenêtre (*Delichon urbicum*) et un très beau pigeonnier au lieu-dit Le Chartron. C'est près de la chapelle Saint-Sernin que M. R. observe enfin un serpent : une Couleuvre à collier (*Natrix natrix*). Parmi les plantes, Coronille à queue de scorpion (*Coronilla scorpioides*), Campanule agglomérée (*Campanula glomerata*). Dans les herbes près d'un ruisseau, observation de nombreuses Hopties bleues (*Hoptia caerulea*), coléoptères remarquables par leur couleur *lapis-lazuli*. On passe près d'un captage alimentant un bassin dans lequel M. R. découvre quatre Tritons palmés (*Lissotriton helveticus*).

Le gîte du soir se trouve être l'hôtel Aube Nouvelle à Durfort-Lacapelette (Tarn-et-Garonne). L'écoute nocturne permet à M. R. d'entendre Alyte accoucheur, Rainette méridionale, Grenouille verte de Perez, Grillon champêtre (*Gryllus campestris*) et Rossignol philomèle (*Luscinia megarhynchos*). Il observe également des chiroptères en chasse et au loin sur un fil téléphonique, un petit rapace, sans doute un Petit-duc scops.

Cinquième étape : de Durfort-Lacapelette à Moissac (gîte Ultraia)

M. R. observe des abeilles (*Apis mellifera* ?) dans une cavité d'un arbre et, sur l'église de Saint-Martin, un nid de Faucon Crécerelle (*Falco tinnunculus*) ainsi que des Lézards des

murailles (*Podarcis muralis*). Il en voit d'autres sur l'église Notre-Dame-des-Pins à Espis. Il a également la chance d'apercevoir une jeune Couleuvre verte et jaune (*Hierophis viridiflavus*) qui traverse le chemin, très rapidement, devant ses pieds ! L'église et l'abbaye Saint-Pierre de Moissac sont riches d'un bestiaire sculpté dans la pierre : chiens, oiseaux, cochons, poissons, rongeurs etc. dont la présentation permet à M. R. de mettre un terme à son exposé, après avoir évoqué quelques anecdotes sympathiques ayant émaillé ses cinq jours de pèlerinage et d'observations.

._o_.o_.o_.

L'heure de quitter les lieux n'étant pas tout à fait arrivée, H. Brulé donne la parole à B. Feuga qui présente plusieurs échantillons récoltés par son épouse au début de l'année sur le site géologique remarquable de Ponta Grossa, à la limite des états du Ceará et du Rio Grande do Norte, sur la côte du Nordeste brésilien.

Le premier est un fragment de silex (nucléus), très probablement façonné par l'homme selon B. Hamon. Le site est connu au Brésil pour receler des vestiges préhistoriques. Ceci dit, ce silex pourrait être très récent, les tribus indiennes qui peuplaient la région au moment de l'arrivée des Portugais, en 1500, fabriquant encore très probablement des outils en pierre.

Le second est un galet de grès conglomératique chamarré, comportant des fragments anguleux témoignant d'un faible transport. Il s'agirait, d'après une publication brésilienne que B. F. a consultée, d'un grès fluviatile du Miocène inférieur résultant de l'érosion des granitoïdes affleurant à distance de la côte. Les derniers travaux réalisés sur cette formation terrigène signalent que ses conditions de dépôt ont à certains moments été soumises à des influences marines.

Le troisième est une coquille d'un gros gastropode marin, très probablement *Cassis tuberosa*, une espèce actuelle. Son état d'usure et les conditions de sa récolte donnent toutefois à penser qu'elle provient de la falaise bordant la plage, et non pas de la plage elle-même. Le sable cimenté contenu dans la coquille, examiné par C. Pautrot après la réunion, provient d'après lui non pas du grès miocène, mais d'une ancienne dune. Les géologues brésiliens ont en effet identifié sur le site plusieurs générations de paléo-dunes, résultant de variations importantes du niveau de la mer au cours du Quaternaire. Ceci confirme le caractère très récent du coquillage récolté.

&&&&&